

## Note de service n°6 du 6 octobre 2015

*Toutes les informations administratives, comme cette note, doivent être diffusées à tous les enseignants rattachés à l'école (directeur, adjoints, remplaçants, enseignants spécialisés). N'oubliez pas les collègues qui ne sont pas présents, même temporairement. Cette note de service sera émargée puis archivée.*

Circonscription d'Auxerre 1  
Téléphone  
03 86 72 20 43  
Télécopie  
03 86 51 21 30  
Courriel  
[secaux1@ac-dijon.fr](mailto:secaux1@ac-dijon.fr)  
<http://ia89.ac-dijon.fr/ien/auxerre1/>  
12 bis boulevard Galliéni  
BP 66  
89011 Auxerre cedex

## ANIMATIONS PEDAGOGIQUES

Le contenu des animations pédagogiques ainsi que celui des formations départementales s'inscrivent dans le plan départemental qui prend en compte les priorités nationales et les orientations académiques. Les animations pédagogiques font partie de l'obligation de service des enseignants.

Les 18 heures d'animation et de formation continue sont découpées en modules de 3, 6 ou 9 heures dont le déroulement dans l'année vous est présenté sur le document annexe calendrier.

**Pour les enseignants des classes maternelles**, le dispositif de formation est valide pour l'ensemble des enseignants de l'Yonne :

- 3 heures " Laïcité " ;
- 6 heures " Relation école-famille " ;
- 9 heures " Nouveau Programme ".

**Pour les enseignants en école élémentaire**, l'équipe de circonscription a fait le choix de permettre aux enseignants de s'engager sur des temps de formation répondant à des enjeux locaux. Nous vous offrons donc la possibilité de faire un choix parmi une liste de formations. Globalement, l'organisation est la suivante :

- 3 heures " Laïcité " ;
- 6 heures " Nouveaux Programmes de cycle 2/3/4 " ;
- 6 heures sur un des sujets listés sur l'**annexe module 6 heures** ;
- 3 heures à l'initiative des équipes, selon les modalités sur l'**annexe module 3 heures**.

Les " 3 heures laïcité " seront mises en œuvre en novembre selon le calendrier en page 3 de l'annexe calendrier annuel.

Les autres temps de formation seront mis en place en 2016. Les dates vous seront communiquées quand nous aurons pu constituer les groupes en fonction de vos réponses.

Un bloc de 6 heures de formation sera consacré aux nouveaux programmes des cycles 2 et 3.

**Pour les enseignants assurant des services sur plusieurs écoles ou sur plusieurs cycles**, il appartiendra aux enseignants remplaçants de communiquer à la circonscription d'Auxerre 1 ( [cpaux1@ac-dijon.fr](mailto:cpaux1@ac-dijon.fr) ) les actions de formations choisies et ce, dès qu'ils auront connaissance du plan de formation.

**Pour les directeurs**, les 3 heures " laïcité " sont remplacées par deux réunions directeurs organisées en janvier et mai 2016.

Secteur de collège	Réunion 1	Réunion 2
Saint Georges sur Baulche	Lundi 18 janvier, 17h-18h30	Mardi 17 mai, 17h-18h30
Auxerre Paul Bert	collège Paul Bert Auxerre	collège Jean Bertin St Georges sur Baulche
Chablis	Mardi 19 janvier, 17h-18h30	Jeudi 19 mai, 17h-18h30
Auxerre Bienvenu Martin	DSDEN	cave du foyer municipal, Chablis

**Liens pour renvoyer les choix individuels effectués :**

- Le retour des formations " 6 heures " choisies se fait via le lien  
<http://goo.gl/forms/6BtUuRKRYy>

Merci de répondre au plus tard **pour le 24 octobre** pour les modules " 6 heures "

- Le retour des formations " 3 heures " choisies se fait via le lien  
<http://goo.gl/forms/r08VG3hjSt>

Merci de répondre au plus tard **pour le 30 novembre** pour les modules " 3 heures ".

Dans l'attente de vous retrouver dans ces différents temps de formation, l'équipe de circonscription a l'espoir que cette offre de formations diverses répondra à vos besoins et nous permettra de faire évoluer nos pratiques pédagogiques pour que nos élèves apprennent et réussissent.

l'Inspecteur de l'éducation nationale



Olivier GOUEL

enseignant	émargement

enseignant	émargement